



REVUE DE PRESSE 18 FEVRIER 2023

# Mémorial de la Shoah : l'acte II de l'édification place Carnot

Trois ans après sa constitution, l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon a officiellement lancé ce 10 février le concours visant à sélectionner l'artiste qui réalisera le monument place Carnot. Plus rien ne s'oppose désormais à sa construction.

« Il paraît que je suis le dernier. Ce mémorial, c'est ce qui restera après moi pour témoigner. » Claude Bloch, dernier rescapé du camp d'Auschwitz à Lyon, parle comme Benjamin Orenstein, alors qu'il était encore en vie. C'était il y a plus de trois ans, en septembre 2019, le doyen des rescapés lyonnais, participait à la première conférence de presse annonçant la naissance de l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon dont il avait été fait président d'honneur. Décédé en février 2021, celui qui avait milité durant 15 ans pour que ce monument voie le jour a laissé sa place à Claude Bloch, 94 ans, qui continue de témoigner devant les enfants et le fera tant qu'il aura la force de le faire.

Ce vendredi 10 février, au CHRD, il siège à la table d'une nouvelle conférence de presse qui officialise le lancement du concours visant à sélectionner l'artiste qui réalisera le mémorial. Autour de lui, les hommes sont les mêmes qu'en 2019. Jean-Olivier Viout, procureur honoraire, président de l'association, Richard Zelmati, président du CRIF Au-



Le mémorial sera érigé sur la place Carnot. La statue présente à l'emplacement du projet sera déplacée avant la réalisation. Photo Progrès/Maxime JEGAT

vergne/Rhône-Alpes, Jean Lévy, délégué régional de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France et Jean-Claude Nerson, président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz Birkenau et des camps de Haute Silésie, tous trois vice-présidents.

## La place Carnot, un symbole

Alors que plusieurs communes de France ont déjà érigé un mémorial aux victimes de la Shoah, ceux-là, avec d'autres personnalités, ont réuni leur énergie, afin que Lyon, la ville où « pour la première fois de son Histoire, la France a placé cette tragédie humaine au rang de crime contre l'Humanité », ait également le sien. Ils en ont fait, selon les mots de Jean-Olivier Viout, « un de-

voir moral absolu. Ce n'est pas le mémorial d'une communauté, il transcende les oppositions en tout genre. »

À ses côtés, Jean-Marie Chanon espère « qu'un jour, la mémoire faisant son œuvre et les hommes leurs devoirs, on ne puisse plus dire on ne savait pas. » Un mémorial comme une vigie pour les générations à venir qui portera cette seule inscription : « En mémoire des six millions de victimes de la Shoah, dont un million et demi d'enfants (1933 - 1945), 6 200 venaient de notre région ».

Symboliquement, il verra le jour sur la place Carnot, près de la gare de Perrache, d'où sont partis les convois vers les camps de la mort. Dans l'axe du veilleur de pierre à Bellecour, qui rappelle que Lyon est aussi la capitale de La Résistance.

Plus rien ne s'oppose à sa construction désormais. Le budget est bouclé, ou presque. L'architecte des bâtiments de France a donné son accord de principe pour son édification à l'ouest de la place. La Métropole a cédé une partie de l'espace pu-

blic dont elle est propriétaire. La mairie de Lyon a assuré qu'elle prendrait à sa charge le déplacement de la « petite » statue, la dernière à rester là, après le démantèlement du monument à la République, pour qu'on y érige à sa place, le mémorial.

## « Ni petite, ni ordinaire »

Quant à savoir à quoi il ressemblera, l'association compte sur l'imagination créative des candidats. Libres à eux, de s'exprimer et de choisir les matériaux. Le cahier des charges précise seulement que le monument devra prendre « la forme d'une œuvre d'art majeure manifestant clairement le génocide du peuple juif, d'une immédiate et parfaite lisibilité à partir des quatre côtés de la place, le tout étant de nature à attirer l'attention de tout passant, à l'interpeller et à faire durablement œuvre de pédagogie. « Elle ne peut être ni petite, ni ordinaire », résume Jean-Olivier Viout. À la hauteur du devoir de mémoire.

Tatiana VAZQUEZ

## Laurent Wauquiez prêt à remettre la main à la poche



Lors de la conférence de presse ce 10 février de l'association pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon. Photo Progrès /Tatiana VAZQUEZ

L'association pour l'édification d'un mémorial de la Shoah à Lyon a réuni 392 000 euros, soit 80 % du budget nécessaire composé d'un apport de la Région de 150 000 euros, d'un apport de la Métropole et de la Ville de Lyon de 75 000 euros chacun. Le reste provient de dons de particuliers.

Un appel est lancé pour trouver de nouveaux souscripteurs afin de boucler le budget de 500 000 euros. « S'il faut compléter on le fera », réagit Laurent Wauquiez (LR), le président de Région. Prêt à tout « pour combattre tout ce qui peut alimenter le terreau de l'antisémitisme », il ajoute : « Le travail de mémoire est un travail qui nous oblige ».

## LE MÉMORIAL, LIEU DE COMMÉMORATION DE LA SHOAH À LYON

Rendez-vous le 25 janvier 2025 devant le mémorial de la Shoah, place Carnot, pour la cérémonie du souvenir de la libération du camp d'Auschwitz (1). C'est le calendrier qu'ont en tête les membres de l'association qui espèrent que l'œuvre d'art, pensée pour être un lieu de commémoration et de recueillement, sera érigée fin 2024 ou début 2025.

Plusieurs groupes d'architectes et d'artistes, dont un américain présent ce vendredi à la conférence de presse, au-

raient déjà manifesté leur intérêt. Ils ont désormais six mois pour envoyer l'esquisse complète de leur projet. En octobre prochain, cinq dossiers seront retenus par le jury. Charge aux sélectionnés d'adresser avant le 31 janvier, une maquette avec intégration dans le site. Proclamation du lauréat en avril 2024.

1- Faute de lieu propre à la mémoire de la Shoah à Lyon, cette commémoration se tient devant le Veilleur de pierre Bellecour.



# Rafle de la rue Sainte-Catherine : « Sans cesse rappeler les faits »



La cérémonie célébrant le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Rafle de la rue Sainte-Catherine à Lyon avec notamment Émeline Baume, vice-présidente de la Métropole de Lyon, Grégory Doucet, maire de Lyon, Fabienne Buccio, préfète de la région Auvergne Rhône-Alpes, Daniel Dahan, grand Rabbín de la région Auvergne Rhône-Alpes, Richard Zelmati, président du CRIF Auvergne Rhône-Alpes. Photo Progrès/Norbert GRISAY

**La cérémonie célébrant le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Rafle de la rue Sainte-Catherine s'est déroulée ce dimanche matin dans le silence et le recueillement. Même si l'affaire Salah Hamouri, qui a entraîné des colères, était bien dans tous les esprits.**

Les mots sont durs, les phrases claquent comme pour rappeler qu'ici dans la petite rue étroite du bas des Pentes, la violence et la cruauté ont brisé des vies. 86 exactement dont les noms ont été cités un à un pour surtout ne pas les oublier, peu avant un moment de prière.

Ce dimanche matin, jour de commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Rafle de la rue Sainte-Catherine, tous les participants à cette cérémonie organisée au numéro 12, là où se trouve une stèle, sont venus se souvenir avec émotion et dans un fort silence du sort des victimes arrêtées ce 9 février 1943 « pour le seul fait qu'ils étaient juifs ».

**« J'ai entendu les alarmes, l'incompréhension et la colère »**

« Le 9 février est un jour de distribution » dans les locaux de l'Union Générale des Israélites de France situés au 2<sup>e</sup> étage, ont rappelé les intervenants. Mais « au lieu du secours qu'elles venaient chercher », toutes les personnes présentes tombent dans un piè-

ge conçu par le chef de la Gestapo. Avec au bout de la rue une mort quasi certaine.

Cette cérémonie était organisée en présence de Beate et Serge Klarsfeld, Présidents de l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, de la préfète de Région, Fabienne Buccio, mais aussi du maire de Lyon Grégory Doucet dont les propos étaient très attendus. Bien sûr. « Je n'ignore pas que cette commémoration, déjà bouleversante par essence, se trouve aujourd'hui insérée dans un contexte de forte émotion, avivée au cours de ces dernières semaines », a indiqué le maire de Lyon. « J'ai écouté les représentants de la communauté juive. Discuté et pris en compte les messages qui m'étaient adressés. Entendu les alarmes, l'incompréhension et la colère suscitées par l'initiative que j'avais prise et que vous connaissez », a-t-il ajouté, dès le début de son intervention.

**« Une mémoire vitale pour vous, cruciale pour Lyon »**

Comme une invitation, d'emblée, à l'apaisement. Comme une tentative en tout cas de mettre un point final aux relations dégradées entre le maire de Lyon et la communauté juive depuis l'affaire Salah Hamouri, activiste franco-palestinien invité à une conférence. Évoquant l'annulation de la table ronde, Grégory Doucet argumente. « Cette initiative, comme vous le savez, j'ai choisi



Serge Klarsfeld, président de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France : « La République, la Ville de Lyon, le maire et les Lyonnais sans distinction, participent aussi à cette cérémonie depuis des décennies et restent solidaires des Juifs qui furent arrêtés en tentant de résister à la Solution Finale », a-t-il indiqué à la fin de son intervention. Photo Progrès/Norbert GRISAY

de l'annuler. Pour ne pas prendre le risque d'altérer notre entente. Il m'était insupportable, en effet, d'imaginer que sa tenue puisse venir abîmer notre amitié et recouvrir d'un voile de défiance l'attachement fondamental que j'ai pour le travail que nous menons ensemble depuis 2020. Au service de la mémoire. Une mémoire vitale pour vous, cruciale pour Lyon, primordiale pour l'homme que je suis et la fonction qui m'incombe »

**« Nous devons rester unis et solidaires »**

Se souvenir oui, mais aussi être vigilant, poursuit le président du Crif (conseil représentatif des institutions juives) Auvergne Rhône-Alpes, Richard

Zelmati, qui précise : « Commémorer c'est rappeler au premier Lyonnais qu'il lui revient l'impérieuse obligation morale de mener, comme tous ses prédécesseurs avant lui, le combat essentiel pour les valeurs de la République gravées au fronton de notre maison commune » Et d'ajouter : « notre ville, Monsieur le maire ne doit rien céder d'aucune manière aux sirènes de la division, de la discorde, et ce d'où qu'elles viennent [...] »

« Sans cesse nous devons rappeler ces faits », dira enfin Fabienne Buccio, préfète de Région. « À l'heure où la guerre fait rage, nous devons rester unis et solidaires, soudés autour des valeurs de la République »

Aline DURET



# ZFE : pourquoi la Métropole repousse l'interdiction du diesel

Après avoir mis un coup d'accélérateur au processus de Zone à faibles émissions (ZFE), la Métropole de Lyon a confirmé, via son président écologiste, un report de la mesure d'interdiction des véhicules Crit'Air 2 à 2028, au lieu de 2026. Une décision que Bruno Bernard explique, et qui fait réagir les opposants.

La nouvelle a de quoi surprendre alors que la Métropole est plongée depuis quelques jours dans un épais nuage de pollution. Maîtrisant l'art du contre-pied, et conscient aussi des enjeux électoraux qui se profilent, Bruno Bernard, président écologiste de l'instance, a décidé d'infléchir le calendrier de la fameuse ZFE (Zone à faibles émissions).

Face aux inquiétudes du monde économique et d'une partie de la population, qui jugeaient l'agenda de mise en place de la ZFE trop abrupt, dans un contexte inflationniste généralisé, Bruno Bernard a annoncé le report de l'interdiction des véhicules Crit'Air 2 (diesels les plus récents) du périmètre central de la ZFE (1) à 2028 au lieu de 2026. Tout un symbole.

La Métropole avait aussi évoqué le principe d'un élargissement de la ZFE à une vingtaine de communes, majoritairement dans l'Est lyonnais. Bruno Bernard s'est dit prêt à revoir les critères de cette extension dans un entretien accordé à nos confrères de *Tribune de Lyon*.

## « L'État et le gouvernement ne nous accompagnent pas »

Contacté par *Le Progrès*, l'écologiste a avancé « différentes choses qui nous poussent à cette



Le président écologiste de la Métropole de Lyon, Bruno Bernard, a confirmé ce mardi que l'exclusion des véhicules classés Crit'Air 2 de la ZFE (Zone à faibles émissions) deviendrait effective en 2028 et non plus en 2026. Photo d'illustration Progrès/Joël PHILIPPON

décision », à commencer par l'acceptation de ces mesures dans la foulée « du Covid et en pleine crise énergétique ». Et de préciser : « Il s'agit d'un dossier important et complexe. La ZFE est un moyen pour atteindre l'objectif de diminuer la pollution de l'air dans l'agglomération. L'État et le gouvernement ne nous accompagnent pas. La mise en place des radars de contrôle automatisés pour la ZFE a par exemple été repoussée au 2<sup>e</sup> semestre 2024. Il y a un manque de courage politique. »

En rétrogradant, Bruno Bernard, qui s'est aussi dit prêt « à continuer à travailler avec les territoires voisins pour voir com-

ment on élargit la ZFE », semble avoir changé la méthode ; adouci le fond et la forme, entraînant les réactions dans l'opposition politique à la Métropole.

## « Une sage décision »

« Sur la forme, annoncer ce genre de choses de manière impromptue, c'est étonnant », a notamment considéré Philippe Cochet, maire LR de Caluire et conseiller métropolitain (groupe La Métro positive), « si la volonté avait été d'écouter les maires, jamais il n'y aurait eu cette démarche-là. En spécialiste des élections, il a compris que cette interdiction allait tomber une année d'élection (2026). »

« Spontanément, je pense que c'est une sage décision, mais il faudra voir dans le détail comment elle se concrétise. Le président de la Métropole a entendu ce que disait l'opposition, les maires des grandes villes de la métropole, ceux des communes plus éloignées et la société civile », a relevé David Kimelfeld (groupe Progressistes et républicains à la Métropole), « avec un peu d'ironie, j'ai envie de dire que si cela pouvait inspirer le maire de Lyon dans ses décisions... »

Pour le centriste Christophe Geourjon, au nom des élus « Inventer la Métropole de Demain », « Bruno Bernard quitte la posture dogmatique pour une posture

plus pragmatique. Cela fait trois ans que l'on fait des propositions sur la ZFE, alors desserrer l'étau du calendrier de la ZFE, c'est une bonne chose mais il faudra aussi voir ce qu'il y aura au-delà de cette ouverture. » Il ajoute : « L'objectif, on le partage, mais la ZFE ne règlera pas tous les problèmes. L'épisode de pollution actuel est essentiellement dû au chauffage même si les voitures y contribuent. »

Valérie BRUNO

(1) Lyon, Caluire-et-Cuire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard périphérique Bonne-

## Pollution aux particules : l'épisode continue, les restrictions aussi

L'épisode de pollution aux particules, en cours depuis le mercredi 8 février, se poursuit à Lyon, et dans une large partie du département. La qualité de l'air reste mauvaise, le Rhône est toujours en vigilance rouge selon Atmo.

En vigueur depuis lundi, la circulation alternée est prolongée au moins jusqu'à mercredi midi, a précisé la préfecture ce mardi. Seuls les véhicules affichant un certificat qualité de l'air (vignette Crit'air) de classe « zéro émission motrice », de classe 1, ou 2 sont autorisés à circuler au sein de la zone à faibles émissions de la Métropole de Lyon.

Les autres véhicules Crit'air 3 et 4 sont interdits de circulation à Lyon, Caluire-et-Cuire et Villeurbanne.

Pour lutter contre cet épisode de pollution, la préfecture restreint l'activité des entreprises émettrices de particules fines. Le chauffage au bois est interdit, privilégiez le chauffage électrique ou au gaz. Une légère éclaircie est attendue mercredi comme le prévoit Atmo. « Les conditions devraient être plus dispersives et les concentrations de particules pourraient baisser. Néanmoins, de nombreux secteurs connaîtront encore une qualité de l'air mauvaise sur le centre de la région principalement », indique l'organisme.

L'épisode de pollution que nous traversons est essentiellement dû aux particules PM2,5 ou PM10, émises par le chauffage, particulièrement au bois, qui les jours de grand froid, peut être à l'origine de 80 % des émissions.

## REPÈRES

### ■ Quel calendrier dans la ZFE centrale ?

Le projet de zone à faibles émissions à la lyonnaise prévoit d'exclure du périmètre central de l'agglomération (qui comprend Lyon, Caluire-et-Cuire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard périphérique Bonneville) les véhicules Crit'Air 4 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et les Crit'Air 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les Crit'Air 5 et non classés ont été bannis au 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'interdiction des Crit'Air 2, initialement prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2026, devrait donc être repoussée à début 2028.

Seuls pourront circuler, sauf dérogations, les véhicules Crit'Air 1 ou 0. La ZFE prévoit aussi une zone élargie à d'autres communes, avec un calendrier différent, mais ses contours devraient être rediscutés.

## Quand un élu lyonnais parlait de report « mortifère »

Ce « sursis » pour les diesels avait été proposé par la droite à Lyon et balayé d'un revers de manche en conseil municipal.

La question de « ne pas interdire les véhicules Crit'air 2 au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sur le périmètre central de la ZFE afin de ne pas pénaliser les possesseurs de véhicules dans l'incapacité financière de changer de véhicule », avait été posée par Pascal Blache, le 15 décembre dernier.

Le maire du 6<sup>e</sup> arrondissement avait porté un amendement allant dans le sens d'un report, alors que le conseil municipal devait donner son avis sur la proposition d'amplification et d'accélération de la zone à faibles émissions.

En réponse, Valentin Lungenstrass, adjoint au maire de Lyon en charge des mobilités, avait parlé d'un « amendement

mortifère ». Évoquant « une irresponsabilité », il avait lâché : « C'est tout simplement criminel. »

### « Nous demandons à M. Lungenstrass des excuses »

Alors que Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, vient d'annoncer un report à 2028 de l'interdiction des Crit'Air 2, le groupe Droite, Centre et Indépendants réagit, par la voix de Pierre Oliver, maire du 2<sup>e</sup> arrondissement :

« Nous attendons désormais de connaître la position du Maire de Lyon sur ce revirement et nous demandons à M. Lungenstrass des excuses publiques à l'endroit de M. Blache et de notre groupe, à moins qu'il ne considère également M. Bernard comme un "irresponsable" et un "criminel". »



Dans le nouveau classement publié par Tomtom ce mercredi 15 février, Lyon monte sur le podium des villes les plus touchées par les bouchons, juste derrière Paris et Bordeaux.

Le **dernier index de circulation** réalisé par Tomtom, la célèbre entreprise de GPS, vient de décorer Lyon d'une distinction peu reluisante. Sur ce nouveau classement construit à partir des données de 386 villes dans 56 pays, la cité des Gones apparaît 3e au podium des communes les plus embouteillées du pays, et 53e à l'échelle mondiale – elle tenait respectivement les 5e et 86e places aux classements de l'an dernier.

### Un temps moyen pour 10 kilomètres en baisse

Selon les calculs de la société, fondés sur des relevés de données GPS, les automobilistes lyonnais auraient ainsi passé 201 heures à conduire et 83 heures dans les bouchons en 2022, et parcouru en moyenne 10 kilomètres en 20 minutes et 40 secondes – notons que c'est toutefois 10 secondes de moins qu'en 2021 ! Le pire jour de l'année fut le jeudi 5 mai : ce jour-là, les Lyonnais ont mis en plus de 25 minutes à parcourir cette même distance.

De façon générale, le jeudi entre 17 et 18h est l'heure de la semaine à laquelle vous feriez mieux de trouver une autre activité que de vous asseoir derrière votre volant.

En bas du classement des 25 villes françaises, Saint-Étienne et Reims affichent respectivement 12 min 30 et 11 min 40 aux 10 kilomètres.

udi 16 février 2...



## Les acheteurs boudent de vieux appartements



Les appartements avec de mauvais DPE ont du mal à se vendre, en particulier dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Photo d'archives Progrès/Maxime JEGAT

**Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, de plus en plus d'appartements ne trouvent plus preneur. Même décotés, certains logements ne se vendent plus, en particulier du côté des Terreaux et des pentes de la Croix-Rousse.**

À la fois animé, commerçant, central et très bien desservi (métros A et C), le 1<sup>er</sup> arrondissement faisait partie des valeurs sûres en matière d'immobilier à Lyon. Mais depuis quelque temps, l'image du secteur s'est un peu érodée, sous l'effet de plusieurs facteurs. Résultat, les prix n'augmentent plus et certains biens sont même devenus compliqués à vendre.

Finis les temps où les acheteurs faisaient des offres au prix sur le seuil de la porte, à peine la visite du bien achevée. Selon la Chambre des notaires du Rhône, le prix des appartements anciens n'a augmenté que de 1,2 % en 2022 dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

te pour effrayer les acquéreurs, réticents à faire des travaux. Le phénomène impacterait particulièrement le quartier des Terreaux et les pentes de la Croix-Rousse. « Un T3 de 65 m<sup>2</sup> qui se serait vendu 380 000 € il y a deux ans, ne suscite plus aucune convoitise aujourd'hui... alors qu'il est mis au prix de 340 000 €. »

### Les quartiers encore prisés

Si les appartements avec un mauvais DPE ne trouvent plus preneurs, ceux disposant des meilleures prestations et des meilleurs emplacements sont, en revanche, encore plus valorisés. « On le voit bien du côté de Saint-Nizier, des quais de Saône ou autour de la place Sathonay », constate la spécialiste de ce marché immobilier.

« Ces quartiers sont en retrait du tumulte de la place des Terreaux ou de la rue de la République. Saint-Nizier et Sathonay possèdent une vie de quartier et commerçante agréable. Tandis que les quais de Saône offrent une vue sur Fourvière et sont connectés au

5<sup>e</sup> arrondissement. » Pour acheter ici, comptez autour de 5 200 € par mètre carré selon Anne Monard-Bretin : « Certains appartements refaits à neuf dans une rue relativement calme du quartier de la Martinière par exemple peuvent approcher les 6 000 €/m<sup>2</sup>. »

### Des logements décotés qui ne partent pas

« Les appartements dont le DPE est classé en F ou G sont devenus très compliqués à vendre », ajoute Anne Monard-Bretin, directrice de l'agence Guy Hoquet qui couvre ce secteur. « C'est simple, pour ce type de bien, le téléphone ne sonne plus du tout, même si le logement dispose d'un extérieur et d'une vue dégagée. »

Précision importante : la loi Climat & Résilience, promulguée à l'été 2021, prévoit l'interdiction à la location des logements classés G en 2025 et F en 2028. « Même les acquéreurs de résidence principale, qui n'auraient aucune obligation à rénover n'en veulent pas. »

L'habitat du 1<sup>er</sup> arrondissement est plutôt ancien : beaucoup de bâtiments ont été édifiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la proportion de logements avec un mauvais DPE est aujourd'hui suffisamment importan-

te pour effrayer les acquéreurs, réticents à faire des travaux. Le phénomène impacterait particulièrement le quartier des Terreaux et les pentes de la Croix-Rousse. « Un T3 de 65 m<sup>2</sup> qui se serait vendu 380 000 € il y a deux ans, ne suscite plus aucune convoitise aujourd'hui... alors qu'il est mis au prix de 340 000 €. »

te pour effrayer les acquéreurs, réticents à faire des travaux. Le phénomène impacterait particulièrement le quartier des Terreaux et les pentes de la Croix-Rousse. « Un T3 de 65 m<sup>2</sup> qui se serait vendu 380 000 € il y a deux ans, ne suscite plus aucune convoitise aujourd'hui... alors qu'il est mis au prix de 340 000 €. »

### Une offre neuve quasi-inexistante

En matière de logement neuf, ce n'est pas dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon que le béton coule à flots ! Le foncier disponible sur lequel édifier de nouveaux immeubles est inexistant. Les rares logements neufs proposés à la vente sont principalement le fruit de rénovation complète d'immeuble. Mais là encore, ces opérations se comptent sur les doigts d'une main chaque année et ne comptez pas moins de 8 500 €/m<sup>2</sup>.

Yann FORAY



# Confluence : ces futurs immeubles qui veulent casser les codes

Réinterpréter des sous-sols de manière innovante, aménager des cheminements sur une passerelle, imaginer des logements desservis par une coursive... Le projet "Contrechamp" qui doit voir le jour à la Confluence se voit bien prendre le contre-pied de l'îlot classique.

Le site est pour l'instant à l'état de terrain plus ou moins vague à l'angle du cours Charlemagne et de la rue Montrochet. Mais plus pour longtemps. À l'image de ce qui est entrepris un peu plus loin du côté du Rhône, cet îlot baptisé D3 va être urbanisé via le projet "Contrechamp" que propose Legendre Immobilier.

Ce promoteur qui travaillera avec les architectes de BAMAA, Parc Architectes et le paysagiste Marco Rossi, vient d'être retenu par la Métropole de Lyon et la SPL Lyon Confluence à l'issue d'une consultation lancée en mars 2022. L'idée est de réaliser sur quelque 15 800 mètres carrés six nouveaux bâtiments abritant logements, activités tertiaires (4 000 m<sup>2</sup>) et commerces (1 000 m<sup>2</sup>).

## Sur les terres de l'ancien marché-gare

Peu à peu, la ville est en train de mordre sur les terres autrefois dévouées au marché-gare qui a été démolit. Et l'arrivée de ces nouveaux bâtiments viendra compléter un tissu déjà bien dense, ponctué d'espaces publics et de surfaces plantées. C'est ainsi qu'à l'horizon 2026, une résidence sociale Adoma de 100 logements prendra place à côté d'une quarantaine de logements conventionnés, programme piloté par Lyon Métropole Habitat, ainsi que 64 logements libres. Une offre somme toute relativement classique sur un îlot qui se veut pourtant différent, en tout cas présenté par les aménageurs comme « démonstrateur de la ville durable ».

## De la terre crue et de la paille

Les logements desservis par des coursives auront une hauteur sous plafond de 2,7 mètres, pour un meilleur confort d'été. Pour les plus grandes surfaces à partir du T3, les concepteurs ont



L'îlot D3 sur lequel vont être construits six nouveaux bâtiments est situé à l'angle du cours Charlemagne et de la rue Paul-Montrochet. Illustration Legendre Immobilier - Studio ALMA - BAMAA/Parc Architectes/Marco Rossi - 2023

prévu, en plus d'un espace extérieur privatif, un rangement d'entrée hors du logement ou un grenier en toiture, tandis que pour les constructions on utilisera du bois, de la terre crue et de la paille pour offrir « un grand confort d'hiver et d'été ». Presque comme un passage obligé.

## Une « forêt jardin » au milieu des constructions

Mais pas seulement. Il est question d'une expérimentation « visant à réinterpréter les sous-sols du projet de manière innovante ».

Enfin, c'est bien une forêt jardin dont il est question au cœur de cet îlot, capable d'amener un peu de fraîcheur dans ce secteur. Derrière ce terme qui lui aussi est entré dans le vocabulaire des promoteurs immobilier se cache l'idée d'un « corridor de biodiversité pour les résidents », ni plus ni moins avec des plantations en pleine terre et l'aménagement de cheminements sur une passerelle ou plutôt sur « un platelage » conçu à une cinquantaine de centimètres du sol pour « préserver les sols ». Les premiers travaux sont annoncés à l'automne 2024.

Aline DURET



Le cœur de cet îlot sera conçu comme une « forêt jardin » et les cheminements s'effectueront sur une passerelle « pour préserver les sols », promettent les aménageurs. Illustration Legendre Immobilier - RSI - BAMAA

## Des innovations dans les sous-sols

« Réinterpréter les sous-sols du projet de manière innovante », c'est l'une des spécificités du programme. L'idée est de repenser un volume de quelque 3 000 m<sup>2</sup> comme « lieu d'accueil de nouveaux services de mobilité pour le quartier », précise Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'Urbanisme. En y faisant quoi ?

Il s'agit de s'appuyer sur les nouvelles normes de stationnement qui passent à 0,1 place par logement contre 0,6 place précédemment, explique Sylvie Josse, directrice de l'aménagement et du développement à la SPL (société publique locale), modification qui permet de réfléchir à d'autres usages. L'objectif est de valoriser ces espaces ainsi libérés qui, chose nouvelle développée par le promoteur, disposeront en partie d'un

éclairage naturel et qui pourront être raccordés aux rez-de-chaussée offrant ainsi un double niveau.

## Un relais de logistique urbaine

De quoi proposer aux résidents des immeubles comme aux habitants du quartier de nouveaux services partagés autour du vélo et de la voiture. On pourrait y aménager aussi, indique Sylvie Josse, « un relais de logistique urbaine pour le dernier kilomètre ». De là seraient distribuées dans le quartier, via des mobilités douces, des marchandises pour des commerces. Des sous-sols nouvelle génération parfaitement transformables en bureaux ou commerces si besoin, qui pourraient « servir un maximum d'activités économiques ».

